










# Contrat Local de Santé Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

## PROGRAMME D' ACTIONS 2025-2030



# Sommaire

<b>CONTEXTE</b> .....	3
Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, un territoire rural et péri urbain.....	4
Le Contrat Local de Santé : c'est quoi ?.....	4
Un CLS co-construit en transversalité .....	4
<b>LE PROGRAMME D' ACTIONS 2025-2030</b> .....	5
Une élaboration concertée autour de 3 axes stratégiques et 7 fiches actions.....	5
<b>Axe 1 - Attractivité du territoire et coordination des acteurs</b> .....	6
 <b>FICHE ACTION 1 - ACCUEIL DES PROFESSIONNELS ET DES ETUDIANTS EN SANTE</b> .....	7
 <b>FICHE ACTION 2 - COORDINATION ET COMMUNICATION TERRITORIALE</b> .....	10
<b>Axe 2 - Prévention et promotion en santé</b> .....	13
 <b>FICHE ACTION 3 - ACCES AUX DROITS ET A LA SANTE</b> .....	14
 <b>FICHE ACTION 4 - SANTE MENTALE</b> .....	17
 <b>FICHE ACTION 5 - SOUTIEN AUX PARENTS DANS LEUR ROLE ET ACCOMPAGNEMENT DE LEURS ENFANTS</b> .....	20
<b>Axe 3 - Santé environnementale</b> .....	23
 <b>FICHE ACTION 6 - URBANISME FAVORABLE A LA SANTE</b> .....	24
 <b>FICHE ACTION 7 - COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE ENVIRONNEMENTALE</b> ....	27
Protocole d'évaluation de la démarche CLS.....	30
<b>GLOSSAIRE</b> .....	32
<b>NOTES</b> .....	34

## CONTEXTE

*Depuis la loi HPST de 2009, renforcée par la loi de modernisation du système de santé de 2016, puis par la loi « 3DS » du 21 février 2022 (relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification), le Contrat Local de Santé (CLS) est reconnu par le Code de la santé publique (article L1434-10) comme un outil de référence pour décliner les politiques nationales et régionales de santé au plus près des territoires.*

*Le CLS a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en favorisant la coordination des acteurs locaux. Il articule prévention, promotion de la santé et aménagement du territoire, tout en adaptant les actions aux spécificités locales.*



✦ Les illustrations présentes dans ce document ont été réalisées par Stéphane DE MOUZON, facilitateur graphique, à partir d'une fresque graphique conçue lors du forum « Territoire et santé : quels liens avec l'environnement ? », organisé par les trois Contrats Locaux de Santé du département du Loiret à Saint-Martin-d'Abbat, le 27 janvier 2025.

## Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, un territoire rural et péri urbain

Situé en Région Centre-Val de Loire, au cœur du Département du Loiret, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Forêt d'Orléans-Loire-Sologne est à proximité immédiate de la métropole d'Orléans.

Il est composé de quatre communautés de communes (de la Forêt, des Loges, du Val de Sully et des Portes de Sologne) rassemblant 56 communes sur une superficie de 1 700 km<sup>2</sup>, représentant plus d'un quart de la superficie du Loiret.



## Le Contrat Local de Santé : c'est quoi ?

- Un programme d'actions en santé sur cinq ans, construit collectivement à partir d'un diagnostic local de santé et des besoins du territoire renvoyés par les partenaires et élus.
- Un levier pour réduire les inégalités, faciliter la prévention et l'accès aux soins et garantir la cohérence entre stratégies locales, régionales et nationales.
- Un cadre qui mobilise ressources et compétences, renforce les partenariats entre collectivités, Agence Régionale de Santé (ARS) et acteurs de santé, vise à améliorer concrètement la santé des populations grâce à des réponses ciblées et partagées.

## Un CLS co-construit en transversalité



# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2025-2030

Une élaboration concertée autour de 3 axes stratégiques et 7 fiches actions



L'élaboration de ce 3<sup>e</sup> Contrat Local de Santé s'est appuyée sur trois axes stratégiques, qui ont structuré l'ensemble de la démarche de concertation.

Les travaux ont réuni à deux reprises un groupe composé d'élus, d'acteurs de santé, du médico-social et d'institutions partenaires. Cette mobilisation collective a permis d'identifier les priorités locales et de construire un programme d'actions structuré autour de sept fiches actions.

Chaque fiche donnera lieu à la mise en œuvre de projets opérationnels, co-construits avec les partenaires concernés, sous forme de fiches projets pouvant être ajustées.




## AXE 1 ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COORDINATION DES ACTEURS

**Objectif stratégique : Renforcer la coordination territoriale pour favoriser l'attractivité du territoire et l'accès aux soins**

-  Fiche action 1 : Accueil des professionnels et des étudiants en santé
-  Fiche action 2 : Coordination et communication territoriale



## AXE 2 : PREVENTION ET PROMOTION EN SANTE

**Objectif stratégique : Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux besoins du territoire**

-  Fiche action 3 : Accès aux droits et à la santé
-  Fiche action 4 : Santé mentale
-  Fiche action 5 : Soutien aux parents dans leur rôle et accompagnement de leurs enfants

## AXE 3 : SANTE ENVIRONNEMENTALE

**Objectif stratégique : Promouvoir un cadre de vie sain et encourager des comportements favorables à la santé environnementale**

-  Fiche action 6 : Urbanisme favorable à la santé
-  Fiche action 7 : Comportements favorables à la santé environnementale

Ce programme d'action, évolutif et adaptable, couvrira la période 2025-2030. Les actions pourront être ponctuelles, récurrentes ou continues, en fonction des besoins repérés sur le territoire. Elles seront déployées à l'échelle du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, et adaptées selon les niveaux d'intervention : communautés de communes, communes ou bassins de vie.


## Axe 1 – Attractivité du territoire et coordination des acteurs

SANTÉ  
RICHESSE LA  
⊕ IMPORTANTE



*L'attractivité du territoire et la coordination des acteurs sont des leviers essentiels pour garantir un accès équitable aux soins, en particulier dans les zones rurales confrontées à une offre de santé en tension.*

*Le CLS agira sur deux volets complémentaires : l'accueil des professionnels et étudiants en santé, et le renforcement de la coordination locale. Il accompagnera les élus dans leur rôle, favorisera les dynamiques partenariales intercommunales et améliorera la lisibilité de l'offre de soins pour les habitants. Son intégration aux politiques sociales locales, ainsi que la prise en compte des enjeux de mobilité, renforceront son ancrage territorial et son efficacité.*

 **Objectif stratégique** : Renforcer la coordination territoriale pour favoriser l'attractivité du territoire et l'accès aux soins.

**Cet axe se décline en deux fiches actions, regroupant chacune plusieurs fiches projets :**

 **FICHE ACTION 1 : ACCUEIL DES PROFESSIONNELS ET DES ETUDIANTS EN SANTE**

 **FICHE ACTION 2 : COORDINATION ET COMMUNICATION TERRITORIALE**

## FICHE ACTION 1 - ACCUEIL DES PROFESSIONNELS ET DES ETUDIANTS EN SANTE

### Enjeux identifiés :





- Baisse de la démographie médicale sur le territoire.
- Accompagnement insuffisant des étudiants et des professionnels de santé dans leur parcours et leur installation.
- Nécessité d'une meilleure coordination locale avec les quatre Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) présentes sur le PETR et les élus ainsi qu'avec les institutions compétentes pour organiser un accueil cohérent et attractif.








### FICHE PROJET 1.1 : Elus et territoires








- ✓ Positionner le CLS comme guichet facilitateur pour les élus.
- ✓ Organiser des temps d'échange et de sensibilisation sur leur rôle dans l'attractivité santé.
- ✓ Valoriser les ressources locales et diffuser les informations utiles via des formats interactifs.

### FICHE PROJET 1.2 : Accueil des étudiants en santé et des médecins juniors

- ✓ Coordonner les acteurs locaux pour améliorer les conditions d'exercice et l'environnement professionnel et personnel des médecins juniors en lien avec les enjeux d'attractivité territoriale.
- ✓ Former la coordinatrice CLS aux modalités d'accueil des médecins juniors et aux rôles de chaque instance.
- ✓ Coordonner l'accueil des médecins juniors avec les acteurs du territoire.

 <p><b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b></p> <p>CLS, ARS, Conseil Départemental – Cap Loiret Santé</p>	 <p><b>Partenaires</b></p> <p>CPTS, MSP, CPAM, AML Faculté de médecine, CLS limitrophes, GIP Pro santé</p>
 <p><b>Publics cibles</b></p> <p>Elus locaux, professionnels de santé</p>	 <p><b>Financements</b></p> <p>ARS, Appel à initiatives « santé innovations Loiret », CPAM</p>

 <b>FICHE PROJET 1.1 : Elus et territoires</b>		
<b>Type de projet : Conférence, ateliers, groupe d'échange</b>		
	<b>Objectif opérationnel</b>	Renforcer l'information, l'accompagnement et la sensibilisation des élus aux ressources et enjeux liés à leur rôle d'acteurs clés de l'attractivité territoriale en matière de santé.
	<b>Description</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Positionner le Contrat Local de Santé comme un guichet facilitateur pour les collectivités</b>, en apportant un appui aux élus pour mobiliser les bons interlocuteurs : CPTS, ARS, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Conseil départemental, Région, etc.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser des temps d'échanges dédiés aux élus</b> (rencontres territoriales, conférences, ateliers) autour de leur rôle dans l'attractivité du territoire, notamment sur des thématiques telles que l'accueil des médecins juniors, les enjeux liés au logement, à l'environnement professionnel, au cadre de vie, et à l'accueil familial... en faisant intervenir des experts et acteurs du territoire si besoin. Le but étant de favoriser les échanges et de répondre efficacement aux interrogations des élus.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Assurer la diffusion régulière des informations des partenaires</b> de l'attractivité territoriale auprès des élus membres de la commission santé ainsi qu'aux élus relais identifiés au sein de chaque communauté de communes en co-construisant un plan de communication.</p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS Conseil Départemental – Cap Loiret Santé ARS
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes Conseil Départemental – Cap Loiret Santé GIP Pro Santé CPTS ARS CPAM Association des Maires du Loiret (AML) Faculté de médecine
	<b>Public cible</b>	Elus locaux
	<b>Financements</b>	ARS Appel à initiatives « santé innovations Loiret » CPAM

 <b>FICHE PROJET 1.2 : Accueil des étudiants en santé et médecins juniors</b>		
<b>Type de projet : Réunion, session de formation, ateliers, visite</b>		
	<b>Objectif opérationnel</b>	Optimiser les conditions d'exercice ainsi que l'environnement professionnel et personnel des étudiants en santé en renforçant la collaboration avec les élus et les acteurs territoriaux.
	<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Coordonner les acteurs locaux pour améliorer les conditions d'exercice et l'environnement professionnel et personnel</b> des médecins juniors, en lien avec les enjeux d'attractivité territoriale (logement, cadre de vie, accompagnement) en organisant des réunions avec les acteurs concernés (CPTS, élus, ARS...).</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Former la coordinatrice du CLS</b> au dispositif des médecins juniors (issus de la réforme du 3e cycle des études médicales) afin d'assurer une intermédiation efficace entre les jeunes praticiens, acteurs de terrain, les élus et les structures d'accueil en lien avec l'ARS et la faculté de médecine.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Faciliter l'accueil et l'intégration des médecins juniors sur le territoire</b> en mobilisant l'ensemble des acteurs agissant localement : élus, CPTS, Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), structures hospitalières et institutions... pour co-construire un parcours d'arrivée cohérent et incitatif (ex : visite du territoire, présentation des structures locales, rencontres avec les élus et professionnels).</li> </ul>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS Conseil Départemental – Cap Loiret Santé ARS CPTS
	<b>Partenaires</b>	Communautés de communes, communes Conseil Départemental – Cap Loiret Santé Conseil Régional – GIP Pro Santé ARS CPAM AML Faculté de médecine
	<b>Public cible</b>	Elus locaux
	<b>Financements</b>	ARS Appel à initiatives « santé innovations Loiret » CPAM

## FICHE ACTION 2 - COORDINATION ET COMMUNICATION TERRITORIALE

### Enjeux identifiés :





- Méconnaissance mutuelle des partenaires locaux et des actions existantes.
- Besoin de sensibilisation, d'information et de formation des élus sur les dispositifs existants et les actions mises en place.
- Inégalités persistantes dans l'accès aux soins et aux droits sociaux.








### FICHE PROJET 2.1 : Articulation du CLS avec les politiques sociales et médico-sociales








- ✅ Inscrire le CLS dans les politiques sociales et médico-sociales du territoire : Convention Territoriale Globale (CTG), Centre Communal d'Action Social (CCAS), etc. ; pour renforcer la cohérence des actions de prévention.
- ✅ Améliorer la visibilité et la compréhension du CLS auprès des élus via les commissions locales.
- ✅ Organiser des temps d'information pour les élus sur les dispositifs et partenaires existants.

### FICHE PROJET 2.2 : Coordination et mise en réseau des partenaires

- ✅ Développer et renforcer les dynamiques de réseau partenarial pour améliorer la coordination locale et favoriser des actions de proximité.
- ✅ Favoriser la co-construction de projets transversaux : éducation, parentalité, prévention santé, accès aux droits... entre les associations et acteurs locaux et institutionnels : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Agences Départementales des Solidarités (ADS), Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) Éducation nationale, collectivités...
- ✅ Améliorer la communication et la diffusion de l'information sur les droits, services et actions.

 <p><b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b></p> <p>CLS, Communautés de communes via les chargés de coopération des CTG, ADS</p>	 <p><b>Partenaires</b></p> <p>Communes CCAS, partenaires du secteur social et médico-social, Education nationale</p>
 <p><b>Public cible</b></p> <p>Partenaires et élus</p>	 <p><b>Financements</b></p> <p>ARS, PETR, Appel à initiatives « santé innovations Loiret »</p>


 <b>FICHE PROJET 2.1 : Articulation du CLS avec les politiques sociales et médico-sociales</b>		
<b>Type de projet : Réunion d'information, ateliers, conférence, forum, webinaire</b>		
	<b>Objectif opérationnel</b>	Favoriser l'ancrage du CLS dans les politiques sociales et médico-sociales locales en renforçant la coordination entre acteurs et en mobilisant les élus autour des enjeux de santé territoriale.
	<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Inscrire le CLS dans les politiques sociales et médico-sociales</b> portant des enjeux en matière de prévention et promotion de la santé sur le territoire (CTG portées par les communautés de communes, CCAS...) en participant activement aux groupes de travail et instances.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Améliorer la communication et la lisibilité du CLS auprès des élus</b> via les commissions santé / solidarités / services à la population au niveau intercommunal en transmettant les bilans et/ou en présentant les rapports d'activités du CLS lors des commissions.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser des temps d'information à destination des élus</b> pour leur faire connaître les partenaires et dispositifs existants en proposant des sessions de formation, ateliers ou forums de sensibilisation. Inviter des experts et représentants des partenaires institutionnels pour présenter leurs actions et faciliter les synergies.</li> </ul>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	Communauté de communes, communes CLS ADS
	<b>Partenaires</b>	Elus et agents territoriaux Associations CAF Mutualité Sociale Agricole (MSA) Structures sociales et médico-sociales locales
	<b>Public cible</b>	Elus locaux – Communautés de communes
	<b>Financements</b>	ARS Conseil Départemental - Appel à initiatives « santé innovations Loiret »

 <b>FICHE PROJET 2.2 : Coordination et mise en réseau des partenaires</b>		
<b>Type de projet : Réunion, mise en réseau, rencontre partenariale, forum, ateliers</b>		
	<b>Objectif opérationnel</b>	Renforcer la coordination intercommunale et la communication partenariale pour structurer des actions locales de santé cohérentes, accessibles et co-construites avec les acteurs du territoire.
	<b>Description</b>	<p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Développer et renforcer les dynamiques de réseau partenarial</b> par le biais des chargés de coopération et des partenaires de terrain porteurs d'actions (CCAS, Maisons pour Tous, Relais sociaux, Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité, etc.) en organisant et/ou coordonnant des réunions partenariales ou groupes thématiques (ex : parentalité, accès aux droits...) et en soutenant le rôle des chargés de coopération en tant que facilitateur et coordinateur local.         </p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Favoriser la co-construction de projets transversaux</b> (éducation, parentalité, prévention santé, accès aux droits...) entre associations, acteurs locaux et institutionnels afin de mieux coordonner les initiatives, mutualiser les ressources et dupliquer les actions de proximité efficaces via le lancement d'appels à projets collaboratifs (ARS, CAF, Cap Loiret Santé, MSA, Culture-Santé...)         </p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Améliorer la communication et la diffusion de l'information sur les droits, services et actions</b> pour renforcer la lisibilité de l'offre locale et faciliter l'accès à l'information, notamment pour les publics les plus éloignés des dispositifs en développant des supports adaptés localement (site, réseaux sociaux, brochures...)         </p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	Communautés de communes, Chargés de coopération des CTG, Directeur Général des Services (DGS) CLS ADS
	<b>Partenaires</b>	Communes, Elus et agents territoriaux Associations Structures sociales et médico-sociales locales
	<b>Public cible</b>	Partenaires et élus
	<b>Financements</b>	ARS Conseil Départemental - Appel à initiatives « santé innovations Loiret »

## Axe 2 Prévention et promotion en santé



*La prévention et la promotion de la santé constituent le cœur des missions du CLS. Elles regroupent l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps (OMS, 1948). Réaffirmées comme prioritaires par les élus, elles visent à répondre aux besoins des publics, notamment les plus fragiles. Cet axe mobilisera des thématiques centrales telles que la parentalité, l'accès aux droits et la santé mentale, en s'appuyant sur des formes d'intervention diversifiées (approche ludique, culture santé...). Une priorité transversale sera donnée à la dynamique "aller vers", avec des actions ciblant les publics vulnérables. La communication, appuyée par les partenaires du territoire, devra favoriser la mobilisation des habitants et la valorisation des initiatives.*

 **Objectif stratégique** : Mettre en œuvre des actions de prévention en santé adaptées aux besoins du territoire

**Cet axe se décline en trois fiches actions, regroupant chacune plusieurs fiches projets :**

 **FICHE ACTION 3 : ACCES AUX DROITS ET A LA SANTE**

 **FICHE ACTION 4 : SANTE MENTALE**

 **FICHE ACTION 5 : SOUTIEN AUX PARENTS DANS LEUR ROLE ET ACCOMPAGNEMENT DE LEURS ENFANTS**

## FICHE ACTION 3 – ACCES AUX DROITS ET A LA SANTE

### Enjeux identifiés :





- Manque de visibilité et de connaissance des services, dispositifs et actions existants.
- Baisse de la démographie médicale, entraînant un risque accru de renoncement aux soins.
- Inégalités persistantes dans l'accès aux soins et aux droits sociaux, en particulier pour les personnes isolées et les jeunes.
- Complexité des démarches administratives et recul des permanences physiques des structures et associations, limitant l'accompagnement des publics.








### FICHE PROJET 3.1 : Forum accès aux droits et à la santé « Au cœur des solidarités »



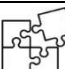


- ✓ Forum itinérant avec stands d'information, animations participatives et présence des acteurs locaux santé, social, accès aux droits. Actions de dépistage ciblées en lien avec les CPTS, les MSP et les acteurs du territoire.
- ✓ Ateliers accessibles aux habitants, élus et professionnels, simplifiant les démarches administratives et droits sociaux.
- ✓ Mise en réseau des partenaires pour coordonner les actions, partager les ressources et cibler les publics vulnérables.

### FICHE PROJET 3.2 : Formation des professionnels aux compétences psychosociales

- ✓ Former les professionnels aux compétences psychosociales pour renforcer leur posture d'écoute, de soutien et d'orientation face aux publics en difficulté.
- ✓ Organiser des ateliers de formation en proximité, au plus près des territoires fragiles, pour favoriser l'accès aux droits et aux soins.
- ✓ Créer des espaces de coopération interprofessionnelle pour améliorer la connaissance des dispositifs existants et coordonner les accompagnements.

 <p><b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b></p> <p>CLS, Communautés de communes via les chargés de coopération des CTG, Caf, ADS, FRAPS</p>	 <p><b>Partenaires</b></p> <p>Communes ; partenaires du secteur social et médico-social</p>
 <p><b>Public cible</b></p> <p>Tout public</p>	 <p><b>Financements</b></p> <p>ARS, CAF, MSA, DDETS Appel à initiatives « santé innovations Loiret »</p>

 <b>FICHE PROJET 3.1 : Forum accès aux droits et à la santé « Au cœur des solidarités »</b>		
<b>Type de projet : Forum interactif, Village santé, réunion de mise en réseau, animation, ateliers, Escape Game</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Informer et sensibiliser le public sur leurs droits et parcours d'accès à la santé, en favorisant les rencontres entre habitants et acteurs du territoire via un format interactif, accessible et immersif.
	<b>Description</b>	<p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Organisation de forums itinérants (1 par communauté de communes par an)</b>, alliant stands d'information, animations participatives (théâtre forum, cirque, ateliers pratiques), présence d'acteurs locaux santé, social et accès aux droits, ainsi que des temps conviviaux et ludiques (buffet, animations).           </p> <p> <b>Organisation d'actions de dépistage</b> ciblées en s'appuyant sur les MSP du territoire, les CPTS, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) et la CPAM.           </p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Ateliers accessibles</b> à destination des habitants, élus et professionnels, pour faciliter la compréhension des démarches administratives, des droits sociaux et des dispositifs de santé.           </p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Temps de mise en réseau</b> pour coordonner les actions, partager les ressources, analyser les retours d'expériences, et mieux cibler les populations les plus vulnérables.           </p>
	<b>Pilotage ou Co-pilotage</b>	CLS – Inter CLS DDETS Communautés de communes ou communes
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes Acteurs de l'accès aux droits (CPAM, CRCDC, Communauté360, France Services, CAF, MSA...) et de la santé mentale (associations, Etablissement Public de Santé Mentale -EPSM-) Communautés de communes, communes Structures médico-sociales, CPTS, MSP Artistes et compagnies de théâtre et/ou cirque engagés dans l'éducation populaire
	<b>Public cible</b>	Habitants des territoires des PETR, avec un focus sur les publics en précarité ou éloignés de l'information Professionnels de santé, du social et de l'éducation Élus locaux et agents communaux
	<b>Financements</b>	ARS DDETS Communautés de communes, communes Appel à projet : CAF, MSA, Santé innovation Loiret

 <b>FICHE PROJET 3.2 : Formation des professionnels aux compétences psychosociales</b>		
<b>Type de projet : Ateliers immersifs, parcours de formation interactive, interventions "hors les murs"</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer la capacité des professionnels de l'éducation, de la santé et du social à accompagner les publics vulnérables en développant leurs compétences psychosociales, pour prévenir le renoncement aux soins et aux droits.
	<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Former à l'identification et à la mobilisation des compétences psychosociales</b> (écoute active, gestion du stress, affirmation de soi, communication bienveillante) dans l'accompagnement de personnes en situation de précarité, d'isolement ou de non-recours.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser des ateliers en proximité</b> dans des lieux repérés comme sensibles (quartiers ruraux, zones sans offre médicale, Quartier prioritaire de la Politique de la Ville -QPV- , établissements scolaires...) afin d'outiller les professionnels dans leurs pratiques au quotidien.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Faciliter la coopération interprofessionnelle</b> via des temps de regroupement pour croiser les regards, mieux connaître les dispositifs existants, et construire des réponses collectives aux difficultés d'accès aux soins et aux droits.</li> </ul>
	<b>Pilotage ou Co-pilotage</b>	CLS FRAPS Promotion Santé
	<b>Partenaires</b>	Établissements scolaires, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), rectorat Orléans-Tours Associations de proximité : FRAPS, APLEAT et Addiction France 45, Passerelle 45, AMARA 45, associations de médiation sociale Structures médico-sociales : EPSM, CCAS, ADS Communautés de communes, communes France Services, structures jeunesse et insertion, Missions locales
	<b>Public cible</b>	Enseignants, personnels scolaires Travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs Professionnels en santé Agents de CCAS, structures enfance jeunesse, maisons France services
	<b>Financements</b>	ARS DDETS Communautés de communes, communes Appel à projet : CAF, MSA, Santé innovation Loiret

## FICHE ACTION 4 – SANTE MENTALE

### Enjeux identifiés :





- Manque d'information et de prévention en santé mentale, tant pour les élus que pour les habitants.
- Stigmatisation persistante des troubles psychiques et des personnes atteintes de maladies mentales.
- Hausse du mal-être et de la souffrance psychosociale, notamment chez les jeunes.
- Offre de formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) existante mais peut-être limitée : formation payante, mobilisant un public souvent déjà sensibilisé.

### FICHE PROJET 4.1 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale et sensibilisation du grand public

- ✓ Poursuivre l'offre de formation PSSM sur le territoire.
- ✓ Faciliter l'accès à la formation aux publics en situation de vulnérabilité.
- ✓ Participer aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) avec la mise en place d'actions ciblées.
- ✓ Promouvoir la santé mentale de manière transversale en intégrant cette thématique dans des projets plus larges (accès aux droits, parentalité...).




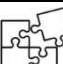


### FICHE PROJET 4.2 : Sensibilisation des élus à la santé mentale

- ✓ Sensibiliser les élus aux enjeux de santé mentale dans les politiques locales.
- ✓ Promouvoir les formations PSSM auprès des élus et agents territoriaux.
- ✓ Favoriser le dialogue entre élus, professionnels et acteurs sociaux.

 <b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b> CLS, Passerelle 45, Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)	 <b>Partenaires</b> Communautés de communes, communes, partenaires du secteur social et médico-social
 <b>Public cible</b> Tout public, avec action ciblée	 <b>Financements</b> ARS, Appel à projet culture santé, Conseil Départemental




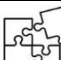


## FICHE PROJET 4.1 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale et sensibilisation du grand public

**Type de projet : Session de formation, action de prévention ciblée sous différents formats (théâtre forum, ateliers, conférence...)**

	<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer la prévention en santé mentale en poursuivant l'offre de formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et en développant des actions de sensibilisation partenariales, interactives et accessibles à tous les publics.
	<b>Description</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Former les acteurs locaux aux Premiers Secours en Santé Mentale</b> : organiser une session annuelle par communauté de communes, en partenariat avec un acteur local référent et Passerelle 45, en charge de la mise en œuvre.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Faciliter l'accès à la formation PSSM</b> : rechercher des cofinancements pour réduire le coût et toucher de nouveaux publics (personnes en situation de précarité, bénévoles, aidants...), en mobilisant des partenaires de terrain en lien de confiance avec ces publics.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Participer activement aux Semaines d'Informations sur la Santé Mentale</b> : co-construire des actions avec les professionnels de terrain (éducateurs, animateurs, structures jeunesse...) en utilisant des formats attractifs et participatifs (théâtre forum, ateliers, expositions, spectacles, groupes d'échanges...).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Promouvoir la santé mentale de manière transversale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégrer dans des actions liées à la parentalité, à l'accès aux droits...</li> <li>• Travailler avec les entreprises et les associations sur la prévention des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail.</li> <li>• Développer des actions auprès des jeunes autour du harcèlement, de la gestion des émotions, en lien avec les établissements scolaires et les structures jeunesse.</li> </ul>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS - Passerelle 45 MAAS La Ferté Saint Aubin ; Maison pour tous Sully sur Loire ; Point Information Jeunesse (PIJ), Relais Social de Saint Denis de l'Hôtel, CCAS Neuville aux Bois...
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes, collectivités territoriales, établissements scolaires, service jeunesse Associations spécialisées : FRAPS, addiction France 45, APLEAT... Partenaires sociaux et / ou médico sociaux : Education Nationale, Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM), CLSM, AMARA 45, Communauté360, ADS... Intervenants spécialisés en santé mentale
	<b>Public cible</b>	Tout public avec une attention particulière pour toucher les publics dits « vulnérables » notamment les jeunes
	<b>Financements</b>	ARS Appel à projet culture santé Conseil Départemental

## FICHE PROJET 4.2 : Sensibilisation des élus à la santé mentale

Type de projet : Forum, conférence, ateliers sous format interactif

	<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer la sensibilisation des élus locaux à la question de la santé mentale afin de favoriser leur mobilisation et leur rôle de relais local et une inclusion des problématiques de santé mentale au sein des politiques publiques locales.
	<b>Description</b>	<p>✔ <b>Informers les élus locaux sur les enjeux actuels de la santé mentale</b>, son impact sur les habitants. Cette sensibilisation contribue à lever les tabous, à favoriser une approche globale de la santé et à légitimer l'action publique sur ces sujets.</p> <p>✔ <b>Promouvoir les formations PSSM auprès des élus et agents territoriaux</b> (secrétaires de mairie, agents de CCAS...), souvent en première ligne face à des situations de détresse psychique. Ces formations leur donnent des repères concrets pour mieux orienter et accompagner les administrés.</p> <p>✔ <b>Favoriser l'émergence de politiques locales plus inclusives</b>, en mettant en avant le rôle que peuvent jouer les élus dans la lutte contre l'isolement, la stigmatisation et l'exclusion des personnes concernées par des troubles psychiques.</p> <p>✔ <b>Créer des espaces de dialogue et de co-construction</b>, via des conférences, ateliers ou forums interactifs réunissant élus, professionnels de santé mentale (psychologues, psychiatres, intervenants sociaux) et partenaires associatifs. Ces temps d'échanges permettront de partager des expériences de terrain, de renforcer les liens inter-institutionnels, et de faire émerger des initiatives locales adaptées aux réalités des communes.</p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS Passerelle 45 CLSM EPSM
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes Communautés de communes, communes Associations spécialisées Partenaires sociaux et / ou médico sociaux Intervenants spécialisés en santé mentale
	<b>Public cible</b>	Elus locaux des territoires des PETR
	<b>Financements</b>	ARS Appel à projet culture santé Conseil Départemental

## FICHE ACTION 5 – SOUTIEN AUX PARENTS DANS LEUR ROLE ET ACCOMPAGNEMENT DE LEURS ENFANTS

### Enjeux identifiés :





- Manque de visibilité sur les actions existantes et les acteurs de la prévention.
- Difficulté à mobiliser les parents et les enfants autour de certains sujets sensibles ou quotidiens, ex. : usage des écrans, santé sexuelle et affective chez les jeunes...
- Augmentation du mal-être, de l'épuisement et de l'isolement de certains parents, avec des répercussions sur les enfants.
- Sentiment d'impuissance exprimé par les élus et professionnels des structures d'accueil (crèches, Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH...) face à certaines situations, et manque d'outils pour échanger avec les familles.

### FICHE PROJET 5.1 : Parentalité en réseau

- ✓ Soutenir les réseaux locaux de soutien à la parentalité pour mutualiser les outils, relayer l'information et accompagner les professionnels de terrain.
- ✓ Organiser des forums ou rencontres à l'échelle intercommunale par thématique coconstruites avec les partenaires : charge mentale, communication...
- ✓ Mettre en place des actions ciblées (ateliers, cafés des parents, débats...) dans des lieux de proximité (écoles, Espaces de Vie Sociale -EVS-, PIJ, Maison des jeunes Lieu d'Accueil Enfants Parents -LAEP-...).







### FICHE PROJET 5.2 : Grandir ensemble : accompagner les enfants à chaque étape de vie

- ✓ Mettre en œuvre des actions ciblées selon les tranches d'âge et les préoccupations identifiées : usage des écrans, prévention santé sexuelle, scolarité, risques domestiques...
- ✓ Organiser des ateliers parents-enfants et permettre des espaces d'échange (type "Explorons la maison", défis alimentation, sensibilisation en milieu scolaire, cafés-débat).
- ✓ Actions de proximité dans les lieux fréquentés par les familles (crèches, ALSH, écoles, collèges), incluant la prévention santé (vaccination, dépistage, nutrition, sport santé...).

 <p><b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b></p> <p>CLS, Communautés de communes via CTG, ADS</p>	 <p><b>Partenaires</b></p> <p>Communes, partenaires du secteur social et médico-social, Education nationale, Associations</p>
 <p><b>Public cible</b></p> <p>Familles et enfants</p>	 <p><b>Financements</b></p> <p>ARS, CAF, MSA, DDETS</p>

## FICHE PROJET 5.1 : Parentalité en réseau

**Type de projet : Réunion de réseau, forum, ateliers, café des parents**


	<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer l'offre de soutien à la parentalité à l'échelle intercommunale en soutenant les dynamiques partenariales et en rendant visible les ressources locales auprès des familles.
	<b>Description</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Soutenir les réseaux locaux de soutien à la parentalité</b> (institutionnels, associatifs, professionnels) pour mutualiser les outils, relayer les ressources, renforcer les liens inter acteurs et proposer un accompagnement plus lisible et coordonné auprès des familles.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Organiser des temps forts thématiques</b>, co-construits avec les familles et les partenaires (forums, conférences, soirées débat, journées parentalité), autour d'enjeux actuels comme la charge mentale, la communication au sein de la famille ou la place des écrans. Ces événements favorisent le lien social, l'accès à l'information et la valorisation des compétences parentales.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Déployer des actions de proximité</b>, à travers des ateliers, cafés des parents ou débats dans des lieux familiers (écoles, centres sociaux, LAEP, PIJ...), en allant vers les publics les plus éloignés des dispositifs classiques. Ces formats permettent d'ouvrir des espaces d'échange, de désamorcer les tabous éducatifs, et de favoriser une participation active des familles.</p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS Communauté de communes avec les chargés de coopération des CTG ADS
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes CAF MSA DDETS ADS : Protection Maternelle Infantile (PMI), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Aide Educative de Proximité (AEP) Éducation nationale Établissements scolaires et périscolaires Associations de soutien à la parentalité Association de parents d'élèves...
	<b>Public cible</b>	Parents, futurs parents, professionnels accompagnant les familles
	<b>Financements</b>	ARS CAF MSA DDETS

 <b>FICHE PROJET 5.2 : Grandir ensemble : accompagner les enfants à chaque étape de vie</b>		
<b>Type de projet : Forum, ateliers enfants-parents, action de prévention ciblée par tranche d'âge</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Développer des actions de prévention santé et de soutien auprès des enfants et des familles, adaptées aux étapes clés de la vie (petite enfance, enfance, adolescence).
	<b>Description</b>	<p>  <b>Mettre en œuvre des actions selon les âges et préoccupations prioritaires</b>            Déployer des ateliers et animations autour de la périnatalité, les usages des écrans, le développement de l'enfant, de la santé sexuelle, de la scolarité, ou encore des risques domestiques.         </p> <p>  <b>Exemple à reproduire : Forum "Explorons la maison"</b> (nov. 2024, Les Bordes) : événement interactif de prévention des accidents domestiques (maison géante, gestes de secours, stands santé), mobilisant familles, professionnels et élus. À décliner sur d'autres thématiques (alimentation, sommeil, etc.) et territoires         </p> <p>  <b>Organiser des ateliers parents-enfants et espaces d'échange</b>            Proposer des formats participatifs et conviviaux (cafés-débats, défis, culture santé) pour renforcer le lien parent-enfant et favoriser le dialogue sur les sujets sensibles.         </p> <p>  <b>Exemple à adapter : Intervention vie affective, santé sexuelle et mentale</b> (projet en cours 2025, MFR Férolles) : théâtre, danse, et débats avec jeunes, animés par le CIDFF, Planning familial et artistes pour aborder consentement, contraception et bien-être psychique.         </p> <p>  <b>Renforcer les actions de proximité en prévention santé</b>            S'appuyer sur les crèches, écoles, ALSH et structures locales pour relayer les messages de prévention (vaccination, nutrition, sommeil...), en lien avec les acteurs santé (PMI, CPAM, CPTS...).         </p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS Communautés de communes avec les chargés de coopération des CTG, Réseaux de soutien à la parentalité ADS
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes CAF MSA CPAM DDETS ADS : PMI, ASE, AEP Éducation nationale Établissements scolaires et périscolaires Associations de soutien à la parentalité Association de parents d'élèves...
	<b>Public cible</b>	Elus locaux
	<b>Financements</b>	ARS CAF MSA DDETS

## Axe 3 Santé environnementale



La santé environnementale, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), désigne tous les aspects de la santé humaine qui sont déterminés par des facteurs environnementaux : qualité de l'air, de l'eau, des sols, exposition aux substances chimiques, conditions de logement, bruit, climat, etc. Elle implique la prévention des risques liés à l'environnement ainsi que la promotion de milieux de vie favorables à la santé. Ce sujet constitue une priorité sur le territoire, en cohérence avec les engagements du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne en matière de transition écologique, d'alimentation durable et de qualité de vie. Le CLS intégrera cette approche en sensibilisant élus, habitants et professionnels, notamment sur des thématiques telles que les perturbateurs endocriniens, les espèces invasives, ou la qualité de l'air intérieur. La mise en œuvre des actions s'appuiera sur une logique de transversalité, en mobilisant les compétences internes du PETR.

 **Objectif stratégique** : Promouvoir un cadre de vie sain et encourager les comportements favorables à la santé

Cet axe se décline en deux fiches actions, regroupant chacune plusieurs fiches projets :

### FICHE ACTION 6 : URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

### FICHE ACTION 7 : COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

## FICHE ACTION 6 – URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

### Enjeux identifiés :





- Faible intégration des enjeux de santé dans les politiques locales d'aménagement, de mobilité ou de gestion des nuisibles.
- Prolifération d'espèces invasives (chenilles processionnaires, moustiques tigres, ambroisie...) entraînant des risques sanitaires avérés.
- Manque d'information et de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur.
- Préoccupations croissantes autour des perturbateurs endocriniens, en particulier chez les publics vulnérables (femmes enceintes et jeunes enfants).




### FICHE PROJET 6.1 : Renforcer les connaissances et compétences des élus sur l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)





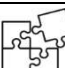


- ✓ Sensibiliser les élus et techniciens aux liens entre urbanisme et santé (qualité de l'air, mobilité, végétalisation, nuisances...), via des conférences, webinaires, visites de terrain et ateliers thématiques.
- ✓ Accompagner l'intégration des enjeux de santé environnementale dans les politiques locales d'aménagement pour favoriser des milieux de vie sains et durables.
- ✓ Mettre à disposition un répertoire de ressources et d'outils pour appuyer la décision locale et diffuser les bonnes pratiques en matière d'urbanisme favorable à la santé.

### FICHE PROJET 6.2 : Sensibiliser aux dangers de la prolifération des espèces invasives

- ✓ Sensibiliser élus et techniciens aux risques sanitaires liés aux espèces invasives (moustique tigre, ambroisie, chenilles...) via des webinaires, ateliers et visites de terrain.
- ✓ Accompagner les collectivités dans l'intégration de ces enjeux dans leurs politiques locales (entretien des espaces publics, aménagement...).
- ✓ Développer des outils de prévention et de communication à destination des habitants en lien avec des acteurs spécialisés : FREDON, Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), ARS...

 <p><b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b></p>	<p>CLS, PETR, Communautés de Communes</p>	 <p><b>Partenaires</b></p>	<p>Communes, ARB, FREDON, CAUE, ADEME, ARS, TOPOS, Lig'Air</p>
 <p><b>Public cible</b></p>	<p>Elus et partenaires relais</p>	 <p><b>Financements</b></p>	<p>ARS, PRSE 4, communes</p>

 <b>FICHE PROJET 6.1 : Renforcer les connaissances et compétences des élus sur l'Urbanisme Favorable à la Santé</b>		
<b>Type de projet : Conférences, ateliers, temps conviviaux, webinaires</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Sensibiliser et outiller les élus et techniciens pour qu'ils intègrent les enjeux de santé (perturbateurs endocriniens, qualité de l'air, mobilité active, végétalisation, nuisances...) dans leurs décisions d'urbanisme et d'aménagement.
	<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Informier et sensibiliser les élus sur les dangers liés à l'urbanisme pour la santé publique et l'environnement</b> avec des visites sur le terrain dans une commune pilote, via des webinaires, conférences ou ateliers thématiques ex : Perturbateurs endocriniens, mobilité active, qualité de l'air et îlots de fraîcheur...</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Promouvoir le rôle des élus, les accompagner pour intégrer ces enjeux dans leurs politiques locales</b> et ainsi apporter une prise de décision éclairée concernant la gestion des risques et la création de milieux de vie favorables à la santé.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Faciliter l'information et la communication via un répertoire de ressources</b> visant à l'accompagnement et la mise en place de mesures de prévention et d'information des enjeux de santé dans les politiques locales liées à l'environnement (urbanisme, cadre de vie, qualité de l'air, mobilité) dans les communes et intercommunalités.</li> </ul>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS PETR : PCAET CAUE Communautés de communes, communes
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes TOPOS Lig'Air ARB Intervenants experts thématiques
	<b>Public cible</b>	Elus et techniciens
	<b>Financements</b>	ARS Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 4 Communautés de communes, communes

 <b>FICHE PROJET 6.2 : Sensibiliser aux dangers de prolifération des espèces invasives</b>		
<b>Type de projet : ateliers, campagne de prévention, temps d'échanges, webinaire, Rando'Bio</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Informer et accompagner les élus, techniciens et habitants pour prévenir les risques sanitaires liés aux espèces invasives et intégrer cette problématique dans les politiques locales d'environnement, de santé et d'aménagement.
	<b>Description</b>	<p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Informier et sensibiliser les élus et techniciens aux risques sanitaires</b> liés aux espèces invasives : chenilles processionnaires (allergies, urtications), moustique tigre (risques vectoriels), ambrosie (allergies respiratoires) via des webinaires, ateliers de terrain et supports pédagogiques adaptés au contexte local.         </p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Promouvoir le rôle des collectivités dans la gestion préventive</b> : accompagnement des communes pour intégrer les enjeux sanitaires dans leurs pratiques d'entretien des espaces verts, de gestion des déchets verts ou d'aménagement paysager, avec retour d'expérience d'initiatives locales ou d'actions intercommunales coordonnées.         </p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Faciliter l'information et la mobilisation des habitants</b> via la création d'outils de communication simples et ciblés (affiches, flyers, kits de surveillance, cartographies), et le relais d'acteurs spécialisés (FREDON, ARB...) pour renforcer les compétences locales.         </p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS PETR : Biodiversité FREDON, ARB Communautés de communes, communes
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophes ARS Lig'Air Intervenants experts thématiques
	<b>Publics cibles</b>	Elus locaux, techniciens et/ou habitants
	<b>Financements</b>	ARS PRSE 4 Communautés de communes, communes

## FICHE ACTION 7 – COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

### Enjeux identifiés :





- Nécessité d’agir sur les comportements liés à la santé : qualité de l’air intérieur, alimentation, activité physique, réduction des expositions...
- Préoccupations croissantes autour des perturbateurs endocriniens, en particulier chez les publics vulnérables (femmes enceintes et jeunes enfants).
- Faible adhésion aux initiatives de mobilité douce malgré les actions locales engagées (pistes cyclables, incitations covoiturage...).
- Alimentation saine et durable : manque de visibilité sur les actions existantes, difficultés à atteindre certains publics, freins socioculturels et économiques.








### FICHE PROJET 7.1 : Formation de partenaires et réseaux d’acteurs relais








- ✓ Définir collectivement les priorités d’action (perturbateurs endocriniens, qualité de l’air, mobilité active...) et l’échelle de mise en œuvre.
- ✓ Mettre en place des actions de formation et de sensibilisation auprès des relais de terrain (Relais Petite enfance - RPE, PMI, écoles...) avec des outils pédagogiques adaptés.
- ✓ Relayer les campagnes de santé publique avec des messages clairs, concrets et ciblés selon les publics.

### FICHE PROJET 7.2 : Défi alimentation

- ✓ Déployer les défi alimentation sur le territoire du PETR adaptés à différents publics.
- ✓ Valoriser les structures locales comme porteur d’action, lieux de ressources et de mobilisation (Espaces de Vie Sociale - EVS, CCAS, associations...).

 <p><b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b></p> <p>CLS, PETR, Communautés de Communes</p>	 <p><b>Partenaires</b></p> <p>Communes, ARB, FREDON, CAUE, ARS, TOPOS, Lig’Air, ADEME</p>
 <p><b>Public cible</b></p> <p>Grand public et/ou public ciblé et acteurs relais du territoire</p>	 <p><b>Financements</b></p> <p>ARS, PRSE 4, Communautés de Communes</p>

 <b>FICHE PROJET 7.1 : Formation de partenaires et réseaux d'acteurs relais</b>		
<b>Type de projet : Réunion, formation, ateliers participatifs</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Former et outiller les acteurs relais du territoire pour qu'ils puissent sensibiliser leurs publics aux comportements favorables à la santé environnementale
	<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Constituer un groupe de travail</b> pour définir les modalités de mise en œuvre (échelle territoriale, publics cibles, thématiques prioritaires).</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Mettre en place des actions de formation et de sensibilisation auprès des relais de terrain</b> sur des thématiques prioritaires. À titre d'exemples, les actions pourront porter sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbateurs endocriniens : Ateliers de sensibilisation pour les assistantes maternelles en lien avec les services PMI ou les services petite enfance des communautés de communes. Thèmes à aborder : produits du quotidien, alimentation, hygiène, alternatives saines.</li> <li>• Qualité de l'air intérieur : Interventions en milieu scolaire auprès des ATSEM et Mairie ou structures petite enfance pour transmettre des bonnes pratiques simples (aération, choix de matériaux et produits d'entretien).</li> <li>• Activité physique, mobilité, alimentation saine et durable : Actions en lien avec le calendrier "365 jours pour garder la forme !", notamment via les accueils de loisirs, ou établissements scolaires.</li> </ul> </li> <li><input checked="" type="checkbox"/> <b>Développer et diffuser des supports pédagogiques</b> simples et accessibles pour différents publics (parents, enfants, professionnels), en lien avec les campagnes nationales ou régionales de santé publique.</li> </ul>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	CLS CAUE Communes et Communautés de communes – Services à la population Associations, établissements scolaires...
	<b>Partenaires</b>	CLS limitrophe FREDON, Lig'Air, ARB, ADEME CPTS, MSP ADS Intervenants experts thématiques
	<b>Public cible</b>	Acteurs relais et/ou publics ciblés tels que : assistantes maternelles via les RPE, femmes enceintes via la PMI, enfants et jeunes via les services jeunesse et/ou périscolaires...
	<b>Financements</b>	ARS PRSE 4 Communautés de communes et communes

 <b>FICHE PROJET 7.2 : Défi alimentation</b>		
<b>Type de projet : Action probante sous format ateliers</b>		
	<b>Objectifs opérationnels</b>	Promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous, en favorisant l'éducation à la santé, le lien social et la transition écologique en lien avec un acteur local porteur de l'action.
	<b>Description</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Organisation d'un Défi alimentation par an, en partenariat avec Graine Centre, coordonné avec une structure locale porteuse de l'action (ex. Maison pour Tous à Sully, MAAS La Ferté Saint Aubin, CCAS, EVS, etc.).</p> <p>Le défi se déroule sous forme de cycles d'ateliers participatifs autour de l'alimentation saine, durable et accessible, avec des thématiques comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuisine anti-gaspi</li> <li>• Équilibre alimentaire à petit budget</li> <li>• Produits locaux et circuits courts</li> <li>• Lecture d'étiquettes et décryptage nutritionnel</li> <li>• Astuces de conservation et réduction des déchets</li> </ul> <p>Chaque cycle se conclut par une action collective ou festive : repas partagé, marché local, défi culinaire, exposition, etc.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Valoriser les lieux ressources sur le territoire en développant de la communication et de la sensibilisation dans les structures partenaires : ex : Espaces de Vie Sociale, PIJ, CCAS...</p>
	<b>Pilotage et/ou Co-pilotage</b>	<p>PETR : CLS, PAT, PCAET</p> <p>Structures porteuses : EVS Châteauneuf en transition, MAAS La Ferté Saint Aubin, Maison pour tous Sully sur Loire, CCAS, associations...</p> <p>Communes, Communautés de communes</p>
	<b>Partenaires</b>	Graine Centre, Loiret Nature Environnement, Sologne Nature Environnement
	<b>Public cible</b>	Publics spécifiques identifiés par les partenaires locaux : familles, jeunes, personnes isolées, bénéficiaires de l'aide sociale et/ou alimentaire ...
	<b>Financements</b>	ARS PRSE 4 Communautés de communes et communes

## Protocole d'évaluation de la démarche CLS

Un protocole d'évaluation à l'ensemble du plan d'actions permettra d'adapter le calendrier de mise en œuvre, de qualifier ou de redéfinir la fréquence d'une action, d'apprécier l'animation et la dynamique partenariale sur la période 2025 - 2030.

<b>Objectifs de l'évaluation</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Outils / Méthodes</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Responsables / Partenaires associés</b>
<b>Suivre la mise en œuvre des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de réalisation des actions prévues</li> <li>- Avancement par fiche projet (ex. UFS, défi alimentation...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau de bord partagé</li> <li>- Bilans d'étape par axe</li> </ul>	Annuel	Coordination CLS, ARS, Région, Communautés de Communes
<b>Mesurer la mobilisation des partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et diversité des partenaires impliqués par projet</li> <li>- Participation aux actions collectives</li> <li>- Nouveaux partenariats créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuilles de présence</li> <li>- Comptes rendus</li> <li>- Cartographie des partenaires</li> </ul>	Annuel	Coordination CLS, partenaires projets, PETR
<b>Évaluer l'implication des élus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation aux événements spécifiques (conférences UFS, sensibilisation espèces invasives)</li> <li>- Retours qualitatifs des élus sur les outils proposés (répertoire de ressources, visites terrain, formations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires post-événements</li> <li>- Entretiens ciblés</li> </ul>	À chaque commission santé	CLS, Commission santé
<b>Apprécier l'impact sur les publics cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bénéficiaires (habitants, enfants, familles, professionnels relais)</li> <li>- Taux de satisfaction et appropriation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes de satisfaction</li> <li>- Indicateurs quantitatifs/qualitatifs issus des porteurs (EVS, CCAS, écoles...)</li> </ul>	En continu + bilan à mi-parcours (2027)	CLS, Partenaires opérationnels, structures locales porteuses

<b>Objectifs de l'évaluation</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Outils / Méthodes</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Responsables / Partenaires associés</b>
<b>Ajuster les modalités des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour sur la pertinence des formats : participation, rythme, accessibilité</li> <li>- Identification des besoins d'adaptation ou de montée en compétence (notamment pour les acteurs relais santé-environnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions bilan de chaque fiche action</li> <li>- Retours d'expérience partagés (qualitatifs et comparatifs)</li> </ul>	Annuel / Mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination CLS, porteurs de projet, experts thématiques</li> </ul>
<b>Mesurer l'impact sur la dynamique territoriale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transversalité entre les politiques publiques (urbanisme, alimentation, santé, biodiversité)</li> <li>- Nombre de projets ou actions coconstruites (ex. PAT/CLS/PCAET)</li> <li>- Effets sur la gouvernance territoriale (mobilisation des élus, intercommunalités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Études qualitatives / entretiens avec élus et techniciens</li> <li>- Retours des groupes de travail inter-axe</li> <li>- Synthèse des effets de coordination</li> </ul>	Mi-parcours (2027) et final (2030)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inter-CLS, PETR, ARS, Région, Communautés de Communes</li> </ul>

# GLOSSAIRE

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
ADS	Agence Départementale des Solidarités
AEP	Aide Éducative de Proximité
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AML	Association des Maires du Loiret
ARB	Agence Régionale de la Biodiversité
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CLS	Contrat Local de Santé
CLSM	Conseil Local en Santé Mentale
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPTS	Communauté Professionnelles Territoriales de Santé
CRCDC	Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers
CTG	Convention Territoriale Globale
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DGS	Directeur Général des Services
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
EVS	Espace de Vie Sociale
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants Parents
MASS	Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
ORS	Observatoire Régional de Santé
PETR	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
PIJ	Point Information Jeunesse
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRSE	Plan Régional Santé Environnement
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale
QPV	Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
RPE	Relais Petite Enfance
SISM	Semaines d'Informations sur la Santé Mentale
UFS	Urbanisme Favorable à la Santé







**Découvrez chaque jour, une idée simple pour bouger,  
manger mieux et garder la forme !**

**Le calendrier est à consulter sur :**

*[foretorleans-loire-sologne.fr](http://foretorleans-loire-sologne.fr)*



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

